

INSTALLATION	AE91 23-89
---------------------	-------------------

SCEA Terre de BEAUCE 5 rue des MOISSONS – 91 670 ANGERVILLE		06.30.87.64.42 maxime.lenoir@gmail.com	N° de PACAGE :
Date de dépôt Dossier complet	20/11/2023 20/11/2023	Date tacite Prolongation	20/03/2024
Membre(s) de l'exploitation individuelle ou sociétaire	LENOIR Maxime né en 1983	/	/
Situation professionnelle	Pas de capacité agricole Double activité	/	/
Main d'œuvre salariée	0 ETP		

SAU	Réelle en ha	Pondérée en ha
– Avant reprise	0	/
– Demandée	149,8529	/
– Après reprise	149,8529	/
Productions	Grande culture	
Communes concernées	ANDONVILLE, ANGERVILLE, ECERVILLE	
Distance	Entre 1 et 5 km	
Seuil d'agrandissement excessif	1 associé exploitant x (1,5 x 137) + 0 ETP x 100 = 205,5 ha ⇒ seuil non dépassé	

Nom cédant	SCEA LENOIR	Surfaces exploitées	145,8529 ha
Situation	Départ à la retraite	Surfaces conservées	0 ha

Objectifs du demandeur	M. LENOIR Maxime souhaite s'installer en reprenant les terres de la SCEA LENOIR, exploitation familiale située à ANDONVILLE.
Observations	Création de la SCEA TERRE DE BEAUCE avec ses frères et soeur

Nom des propriétaires et surfaces	AVIS		
	favorable	défavorable	Sans avis
LENOIR Claude Commune d'ANDONVILLE	X		

Demande concurrente	
Rang du SDREA	RANG 4 → Installation sur une exploitation reconnue viable d'un demandeur ne répondant pas aux conditions de capacité professionnelle dont le projet ne dépasse pas le seuil d'agrandissement excessif.
Avis de la CDOA du 19/12/2023	